ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tribunaux

Question écrite n° 80494

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur l'affichage dans l'ensemble des salles d'audience des tribunaux français de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Ce texte fondateur de notre Constitution auquel la France doit son statut de « Patrie des droits de l'Homme » a toute sa place dans l'enceinte des tribunaux, là où se dit la loi et où se défendent les droits. Son affichage permettrait d'y réaffirmer les valeurs républicaines aux yeux de tous. C'est la raison pour laquelle elle lui demande de bien vouloir examiner la possibilité d'affichage de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen dans toutes les salles d'audiences des tribunaux français et lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Lou Marcel
Circonscription : Aveyron (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 80494
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 2 juin 2015, page 4067
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)